

Lieu de travail : SMAGE des Deux Morin (Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Eaux des Deux Morin)
La Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne 77) -Maison France Services - 6 rue Ernest Delbet - 77320 LA FERTE GAUCHER

Prise de poste : Dès que possible

Conditions :

- Cadre d'emploi : ingénieur ou technicien (catégorie A ou B, Bac +5 ou +3)
- CDD de 2 ans (renouvelable)
- Traitement indiciaire + régime indemnitaire + CNAS + chèques déjeuners + participation de l'employeur à une mutuelle santé
- Poste à temps complet (35 heures)
- Permis B obligatoire (véhicule de service disponible)

Descriptions du poste :

Le SMAGE des Deux Morin renforce son équipe avec la création de ce poste pour traiter les problématiques d'inondation sur le bassin versant du Grand Morin. Le/la chargé.e de mission prévention inondations aura pour mission principale la mise en œuvre des actions de préventions des inondations, l'élaboration d'un protocole de gestion de crise en périodes de crues et/ou d'inondations, le suivi d'études/projet de réduction de la vulnérabilité du territoire et les actions permettant de limiter ponctuellement les inondations pour répondre aux enjeux du territoire à la demande des élus.

Le/la chargé.e de mission sera le lien opérationnel entre les collectivités, les milieux, leurs propriétaires et leurs usagers, qui nécessite une présence minimum sur le terrain. Le/la chargé.e de missions « prévention des inondations » participe également aux missions générales du syndicat sur les différentes thématiques de la gestion intégrée des milieux aquatiques et travaille en coordination au sein du pôle Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.

Sous l'autorité de la responsable du service GEMAPI.

Missions principales :

❖ **Elaboration d'un protocole de gestion de crise en période de crue et/ou inondations**

- Créer une base de données cartographique (QSIG) des désordres liés aux inondations sur le territoire et la mettre à jour avec les données du terrain,
- Elaborer un protocole de gestion des crues et/ou inondations en concertation avec les acteurs locaux :
 - o Cartographier les zones de débordements et secteurs sensibles aux risques d'inondations « points noirs »,
 - o Elaborer et mettre en place un schéma de manœuvre des ouvrages (vannages) adapté pour le territoire en concertation avec les propriétaires et les acteurs locaux,
 - o Elaborer et mettre en place une gestion des embâcles en situation de crue et/ou d'inondation, en coordination avec l'équipe GEMA,
 - o Mettre en place et assurer le suivi des conventions de gestion des ouvrages du canal de Chalifert avec les Voies Navigables de France, etc.,
 - o Réaliser des mesures de hauteurs d'eau sur site lors des périodes d'inondations et croiser les données avec les balises et station de mesures afin d'améliorer les connaissances sur cet enjeu sur le territoire,
 - o Gérer la communication du syndicat sur la thématique des inondations.
- Gérer le système d'alerte auprès de la population, des communes, des intercommunalités, etc.

❖ **Animation et suivi des études liées à la prévention des inondations et la réduction de la vulnérabilité :**

- Assurer le portage et le suivi d'étude et projet de réduction de la vulnérabilité du territoire : étude de requalification du canal latéral du Grand Morin, projet préalable à Esbly, etc.
- Préparation des réunions, comités syndicaux, des comités de pilotage et technique et rédaction des comptes rendus, rapports, etc.
- Accompagnement technique des acteurs locaux, des habitants, des usagers, etc. sur le terrain : désencombrement d'arche de pont envasées, suivi de l'entretien de bassins de rétention (ex : SANEF), suivi de l'amélioration de l'entretien de la grille du ru de Lochy),
- Réaliser des dossiers loi sur l'eau et déclaration d'intérêt générale selon les types de travaux à réaliser,
- Assurer le suivi administratif (mise en place des marchés publics, autorisations, réglementations) en lien avec la comptable,
- Travail en réseau avec les différents acteurs du bassin (SAGE, Syndicats, PNR, AESN, Départements, Régions...)
- Adhérer et participer au réseau du CEPRI (Centre Européen de Prévention du Risque Inondation) et autres organismes en lien avec la prévention des inondations.

Autres missions :

❖ **Mise en œuvre des actions de prévention des inondations :**

- Coordonner les actions de prévention des inondations avec les actions de gestion des milieux aquatiques,
- Travailler en coordination avec l'animateur PEP des Deux Morin : sur les thématiques transversales (schéma de manoeuvre des vannes, schéma métrologique, etc.),
- Participer à l'émergence de projets (suivi de prestation, vérification des rapports et validation, suivi des missions du prestataire, suivi financier, etc.)

❖ **Administrative**

- Rédiger et mettre en forme tous les documents (note, support, courrier, rapport, etc.) liés à la mise en œuvre des actions à porter,
- Formaliser des notes et des rapports divers, d'avis, de conseils (urbanisme, signalements, appui aux bureaux d'études, riverains, etc.),
- Rédiger des comptes rendus, notes et rapports divers, ainsi que des supports de communication pour la valorisation des actions du syndicat.

❖ **Communication**

- Mise en cohérence et mobilisation des différents acteurs territoriaux : sensibiliser les élus et la population aux risques inondations et organiser la concertation avec les acteurs du territoire.
- Mise en œuvre d'actions de communication, d'information et de sensibilisation, notamment lié à la thématique inondation.

Formation : Ingénieur.e (Bac+5), Technicien.ne (Bac+3) en gestion de l'eau (hydraulique, prévention des inondations et milieux naturels). Une expérience dans le domaine, notamment sur la prévention des inondations est requise.

Savoirs :

- Hydraulique, maîtrise du ruissellement, eau, environnement, inondation, milieux aquatiques,
- Politique de l'eau et de l'aménagement du territoire (SDAGE, PGRI, SAGE, SCOT, PLU ...),
- Connaissance des politiques de l'eau (DCE, LEMA, SDAGE, SAGE, etc.) et des réglementations environnementales,
- Connaissance de la réglementation du risque inondation (directive inondation, PGRI, SLGRI, etc.),
- Connaissance de la compétence GEMAPI et du fonctionnement des collectivités territoriales,
- Maîtrise des logiciels bureautique (Word, Excel, PowerPoint), Système d'Information Géographique : QSIG,
- Connaissances dans la gestion des risques liés aux inondations,
- Connaissance des procédures de marché publics,
- Connaissance montage de projets (organisation, planification...),

Savoir-être :

- Dynamisme, prise d'initiative, rigueur et autonomie,
- Réactivité, adaptabilité et disponibilité,
- Savoir travailler en équipe,
- Bonne qualité rédactionnelle et orale,
- Animation de réunion et pédagogie,
- Être à l'écoute, avoir le sens du dialogue, de la concertation et de la négociation,
- Capacités d'analyse et de synthèse,
- Capacité à s'adapter aux divers publics.

Lettre de motivation et CV détaillé : à adresser à : Monsieur le Président, uniquement par email à l'adresse suivante : h.blot@smage2morin.fr Pour toutes questions nous contacter au 01 64 03 06 22 / 06 76 30 82 42.